

ANALYSE DES PRATIQUES PAYSANNES POUR LA GESTION DES SOLS ET DES EAUX AU NIVEAU DU BASSIN VERSANT DE L'OURIKA

OUATTARA Youssouf, KHATTABI Abdellatif, AZIZ Larbi et ZAHID Fatima

Le bassin versant de l'Ourika, situé dans le haut Atlas marocain, est un espace montagneux caractérisé par des pentes très raides et une altitude pouvant atteindre 4000 m. En périodes de pluie, ces caractéristiques causent un écoulement important de l'eau sur le versant provoquant ainsi une érosion trop intense et des crues importantes au niveau de la vallée. Les agriculteurs de cette zone, ont développé des savoirs et savoir-faire transformant le versant en gradins de terrasses sur lesquelles ils pratiquent une activité agricole vivrière. Ces pratiques jouent un rôle important dans la conservation des sols bien que leur pérennisation soit menacée par la faiblesse de leur rentabilité économique. La présente étude s'est intéressée à l'analyse des pratiques agricoles et de gestion des terrasses et de l'eau d'irrigation. Une enquête auprès de 40 agriculteurs relevant des communes rurales de l'Ourika et de Setti Fadma ont été réalisées pour aborder cette problématique. Les résultats obtenus montrent que les pratiques agricoles sur ces terrasses concernent principalement l'arboriculture fruitière et un peu de céréaliculture destinée à l'autoconsommation. Les terrasses et le savoir relatif à leur gestion ont été hérités par les agriculteurs. Ces terrasses sont pour la plupart, de petites tailles et soumises à de fortes dégradations dues à la pluie et à la neige. Leur reconstruction reste couteuse pour les agriculteurs qui ne se lassent pas de réparer chaque fois que c'est nécessaire même si à leurs yeux l'activité agricole pratiquée reste non rentable. Cependant, un abandon de l'entretien de ces terrasses se propage dans des nombreuses localités laissant miroiter l'installation de l'érosion hydrique avec plus d'acuité. La gestion de l'irrigation, quant à elle, est assurée selon des règles coutumières. Ces règles sont le résultat d'un consensus entre le groupe des irrigants et ont été établies à la lumière des lois anciennes par la Jmaa'a. La gestion de l'eau se fait selon un tour d'eau entre les familles d'usagers de cette ressource. Cette gestion est actuellement confrontée à des contraintes liées aussi bien à la pénurie de l'eau au moment des sécheresses qu'aux dégâts causés par les crues et inondations aux canalisations d'irrigation et aux puits.

Mots clés : Pratiques agricoles, terrasses, gestion de l'eau, savoirs locaux, bassin versant de l'Ourika.